Lettre d'information - Avril 2017 - Commission des Titres d'Ingénieur

Commission
des titres d'ingénieur

Ouverture du portail de saisie des données certifiées 2017

Portail ouvert du 18 avril au 18 juin 2017

La CTI et les écoles d'ingénieurs qu'elle accrédite se conforment aux standards européens, élaborés par l'association européenne ENQA et adoptés par les ministres de l'enseignement supérieur de l'espace européen (Bergen, 2005 ; Erevan, 2015). Parmi ces standards, il y a l'exigence - pour les écoles et établissements - de rendre publiques des informations sincères sur leur offre de formation.

Dans cette perspective, il est demandé à chaque directeur d'école d'ingénieurs de remplir, une fois par an et pour la 5ème année consécutive, le tableau de données accessible via ce portail en vue de sa publication sur le site Internet de l'école et de sa transmission à la CTI qui le publie également sur son site.

C'est dans cette logique de transparence, que la CTI mène actuellement une réflexion sur l'accessibilité simplifiée à ces données publiques, dans une philosophie d'open data.

Si vous devez déposer un dossier d'accréditation auprès de la CTI prochainement, nous vous remercions d'ajouter votre fiche de données en format PDF à votre dossier, ainsi que toutes celles des années précédentes, depuis la mise en place de la procédure.

L'aide au remplissage du formulaire est accessible uniquement en ligne dans l'espace directeur ou dans les extractions au format excel (attention, l'aide n'est pas visible dans les extractions PDF).

Cette année, la date limite pour actualiser les informations est le 18 juin 2016.
Néanmoins, les écoles de la campagne d'accréditation en cours doivent transmettre dès que possible leur fiche pour la joindre à leur dossier.

Dans l'ensemble de cette fiche, on ne traite que des apprenants inscrits en études d'ingénieur. Seules les cases faisant explicitement référence à d'autres diplômes dérogent à cette règle.

Ces données ayant aussi pour intérêt d'être consolidées afin d'obtenir des chiffres réels sur les ingénieurs et élèves ingénieurs des écoles d'ingénieur françaises, la saisie des items 1.17 & l'ensemble des items du chapitre II.1 sont obligatoires à la validation du formulaire.

Nous attirons votre attention sur le bloc de saisie « particularités » en fin de formulaire, qui permet de mentionner des éléments caractéristiques n'ayant pu trouver leur place dans le corps du formulaire.

Les informations dont la CTI dispose d'ores et déjà sont pré-remplies dans la fiche d'information. Les informations publiées au journal officiel ne sont pas modifiables (nom légal de l'école, intitulés des formations, durée et période de l'habilitation).

Nous vous rappelons que ces données engagent la responsabilité du Directeur/de la Directrice et attirons votre attention sur l'importance de leur exactitude.

Pour nous signaler d'éventuelles erreurs (même en dehors de la période de saisie), et pour toute information complémentaire, merci de contacter le pôle Qualité et Communication à l'adresse suivante : julie.nolland@cti-commission.fr ou par téléphone au 0033 1 73 04 34 31).

Délibération de la CTI sur la prise en compte des contrats de professionnalisation

A la suite des délibérations de la CTI adoptées en 2015 et relatives à la mise en place des contrats de professionnalisation dans les cursus de formation d'ingénieurs, la Commission constate la montée en qualité des informations transmises par les écoles et souhaite à présent prendre en compte le contrat de professionnalisation dans les procédures d'audit et dans ses communications vers le public.
- La fiche annuelle de données certifiées doit désormais être renseignée sur le nombre de diplômés concernés par ce statut sur la dernière année du cycle ingénieur.
- Dans le dossier d'autoévaluation (cf. R&O Livre 2), les éléments descriptifs relatifs au contrat de professionnalisation pourront trouver leur place dans la rubrique C.5.3 intitulée « équilibre temps en présentiel / travail collectif / travail personnel ».

La CTI mentionnera, le cas échéant, dans ses avis / décisions et ses relevés de conclusions des séances plénières une « prise d'acte favorable de la mise en place du contrat de professionnalisation ».

Lire la délibération
Lire les deux délibérations prises en 2015
2015/01-01
2015/10-01

Présentations des retours à l'enquête "colloque de la CTI 2017"

Merci à tous les participants ayant répondu à cette enquête, les résultats sont d'ores et déjà en cours de prise en compte par les différents groupes de travail et comité de pilotage concernés.

Accéder à la présentation des résultats

La CTI à l'Assemblée Générale d'Hiver à Nancy

Par Jacques Schwartzentruber, membre du Bureau de la CTI

La CTI était invitée à participer à la journée du samedi de l'Assemblée générale d'hiver du BNEI, le 11 mars 2017 à l'ESSTIN de Nancy (désormais Polytech Nancy). J'y représentais la CTI ; était aussi présent Etienne de Feyter, au titre de IESF.

Les AG du BNEI sont l'occasion pour les représentants des élèves-ingénieurs de se rencontrer, de bénéficier de formations internes au BNEI, mais aussi de discuter de questions relatives à leur formation lors d' « agoras » thématiques. Celles auxquelles j'ai pu participer portaient respectivement sur la durée des études, les pédagogies innovantes et la césure.

Sur la thématique de la durée des études comme sur celle de la césure, les élèves ingénieurs expriment un réel besoin de « prendre du temps » dans un cycle de formation très chargé : les exigences croissantes de la formation d'ingénieur, le développement des pédagogies actives, et allègement des programmes dans le secondaire conduisent à des programmes très lourds, qui laissent peu de place à l'engagement personnel des étudiants, ne serait-ce que dans la vie associative. Les possibilités de prolonger d'un semestre ou deux la scolarité, sans pénalisation, ont ainsi été évoquées. Si les écoles sont tenues de s'assurer que l'intégralité du programme peut être réalisé en 5 années après le baccalauréat, dans le cadre fixé par la CTI, il leur est effectivement possible de négocier avec certains étudiants des contrats d'études aménagés, comme c'est déjà le cas avec les sportifs de haut niveau.

Les discussions autour de la césure ont permis à une certain nombre d'étudiants de faire état d'expériences très positives, sous la forme de stages en entreprise éventuellement combinés avec des mobilités académiques, et presque toujours à l'étranger. Si la CTI continue à demander aux établissements de ne pas institutionnaliser l'année de césure, elle considère, en conformité avec à la circulaire du 22 juillet 2015 du ministère de l'enseignement supérieur, que la césure est un droit pour les étudiants, à condition de relever d'une démarche personnelle : l'information des étudiants sur cette possibilité est donc nécessaire.

La thématique des pédagogies innovantes a été illustrée par deux présentations d'Openclassrooms et de LearnSpace. La discussion en agora qui a suivi a permis aux élèves ingénieurs de faire part des innovations pédagogiques menées dans leurs écoles respectives, avec des appréciations en général positives, même si on sent bien que ces nouvelles approches pédagogiques doivent encore faire l'objet d'une appropriation plus complète par les enseignants et les élèves. De façon assez

significative, les discussions autour de ces innovations ont plus porté sur le fond (pédagogies actives, classe inversée…) que sur les moyens techniques (numérique) mis en œuvre.

Cette journée d'échanges avec les élèves ingénieurs, dans une ambiance très cordiale et constructive, a été, je pense, l'occasion d'entendre un certain nombre de messages ; une première réunion entre les représentants du BNEI et des membres de la CTI, le 14 avril, a permis d'approfondir un certain nombre des sujets qui ont été évoqués.

La CTI consultée par ENAEE sur ses pratiques d'attribution du label EUR-ACE

Par Anne-Marie JOLLY, Vice-Présidente de la CTI

En Février 2017, ENAEE a transmis à ses membres la requête suivante :
Quand un programme demande le label EUR-ACE, comment décidez-vous si ce programme est un programme d'ingénierie ? Et en corollaire, regardez-vous la part des mathématiques, des sciences de base et des sciences de l'ingénieur dans le programme ?

La réponse fournie par la CTI après concertation de plusieurs de ses membres est la suivante :
Le fait que la CTI soit une agence spécifiquement mise en place pour accréditer les formations d'ingénieur ne nous dispense pas d'une réflexion permanente sur ce qu'est l'ingénieur ; l'exigence d'une base scientifique solide s'associe à des caractéristiques liées aux travail en entreprise et à l'adaptation aux contraintes économiques et sociétales. La composition paritaire entre les collèges académique et socioprofessionnel est un des garants du respect de cet équilibre.

La CTI travaille également avec d'autres partenaires dont IESF et l'INRS et réalise des enquêtes auprès des ingénieurs diplômés.

D'après l'enquête menée au printemps dernier, les partenaires professionnels et les entreprises embauchant des ingénieurs se disent satisfaits des connaissances scientifiques des ingénieurs diplômés français. Cette caractéristique ainsi que celle d'être capable de se former tout au long de la vie sont l'une des compétences clés des ingénieurs formés exigées par la CTI lors de l'accréditation d'une école.

Les Données Certifiées CTI recueillies chaque année nous montrent d'ailleurs qu'en moyenne sur les 3 dernières années de formation, les écoles attribuent 110 ECTS sur 150 (1285 heures) aux connaissances scientifiques et techniques.

Il est clair que la distinction entre sciences fondamentales et appliquées dépend du domaine d'ingénierie considéré. C'est la raison pour laquelle l'équipe d'audit étudie en détails le syllabus du programme. L'importance du travail personnel et des projets est aussi particulièrement évaluée lors de l'audit car la connaissance scientifique doit être à même de donner les capacités à résoudre les vrais problèmes souvent complexes ; cette connaissance scientifique peut par ailleurs s'appliquer à des challenges actuels liés également aux SHES : big data pour l'environnement et d'autres domaines économiques par exemple.

En conséquence il s'agit non seulement des connaissances des bases scientifiques mais de la capacité à aller plus loin en s'appuyant sur ces bases que recherchera l'accréditation CTI.

Pour aller plus loin et se faire une idée globale de ces éléments : lire le compte-rendu de l'audition publique organisée par l'OPECST le 6 octobre 2016 au cours de laquelle la CTI a été entendue.

La CTI partenaire du projet Erasmus+ LIREQA : ''Linking academic recognition and quality assurance''

La CTI est partenaire d'un projet européen soutenu dans le cadre du programme ERASMUS+ (décembre 2016 - fin novembre 2018) coordonné par le centre NARIC (National Academic Recognition Information Centre) de Lituanie.

L'objectif principal de LIREQA est de : « contribuer à une juste reconnaissance des qualifications en développant des recommandations qui font le lien entre reconnaissance académique et assurance qualité interne et externe ».

Ce sujet est lié à une nouvelle référence apparue dans la version 2015 des ESG (European Standards & Guidelines) :
''1.4 Admission, progression, reconnaissance et certification
Les institutions appliquent de manière cohérente et constante des règles prédéfinies et publiées couvrant toutes les phases du cycle d'études, c'est à dire l'admission et la progression des étudiants, la reconnaissance et la certification de leurs acquis.''

Les partenaires du projet sont :
- 4 centres NARIC : Lituanie, Lettonie, Pays Bas, Norvège
- 4 organisations d'assurance qualité : CTI, AQU (Catalogne), ANECA (Espagne), ENQA (European Association for Quality Assurance in Higher Education)
- Un "advisory group" dont sont membres :
* le président du Comité de suivi de la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance des qualifications
* un représentant de l'ESU (European Student Union)
* un représentant des établissements de l'enseignement supérieur désigné par l'EUA (European University Association)
* un ancien membre du Bureau du Réseau NARIC

Parmi les activités du projet, il est prévu de lancer un sondage auprès des établissements d'enseignement supérieur européens sur leurs pratiques liées au critère 1.4 des ESG cité ci-dessus. La CTI ne manquera pas de solliciter les écoles d'ingénieurs françaises à participer.

Informations de nos partenaires

La campagne 2017 de saisie du référentiel Plan Vert est officiellement lancée

Cet outil permet de construire une démarche développement durable structurée, conforme aux critères d'habilitation (CTI, EQUIS..), aux actions du MESR, aux normes internationales (ISO 26000) et commune aux établissements d'enseignement supérieur. C'est aussi l'outil de référence du label DD&RS opérationnel depuis octobre 2015.
Contact pour recevoir le référentiel DD&RS en version 2017 : celine.leroy@cpu.fr

Il faut communiquer sur la qualité!

Lire en ligne la lettre d'informations de l'agence suisse AAQ, qui s'interroge et nous interroge sur le thème de l'assurance qualité ici.

Etude menée par le MIT

Le MIT travaille à une étude sur l'état de l'art global de la formation d'ingénieurs.
De nombreux représentants de la communauté IFEES/GEDC, dont la CTI fait partie, ont été impliqués dans cette étude dont les résultats de la phase 1 sont accessibles ici.
La phase 2 sera lancée dans les mois à venir et impliquera une étude de cas détaillée et analytique autour de certaines des universités présentées dans les résultats de la phase 1.

45ème conférence annuelle de la SEFI
18-21 September 2017

La SEFI, Society Européenne pour la formation des Ingénieurs tiendra sa 45ème conférence annuelle, organisée par l'Instituto Superior de Engenharia do Porto (ISEP), à Terceira, aux Açores (Portugal). Les conférences annuelles SEFI ont été organisées dans différentes régions d'Europe et représentent des opportunités uniques pour les membres de la SEFI et toute personne ou institution impliquée dans la formation d'ingénieur et la recherche d'échanger points de vue et opinions et d'établir de nouveaux contacts.
En 2016 la conférence s'est tenue à Tampere (Finlande) et avait pour thème "Engineering Education on Top of the World: Industry/University Cooperation", et en 2018, elle sera organisée par DTU à Copenhage (Danemark) autour du sujet "Creativity, Innovation and Entrepreneurship for EE Excellence".
Nous vous invition à participer à la conférence de 2017 à Terceira Island (Açores) et ainsi aborder le thème "Education Excellence for Sustainability", ayant une résonance particulière dans les Açores. Ces îles sont une référence mondiale de réussite en terme de développement durable et leurs paysages sont exceptionnels.
Leur localisation stratégique au centre de l'océan Atlantique présente l'intérêt de créer un pont avec nos collègues Nord-américains de l'ASEE qui tiendront une conférence "pré-SEFI" en marge de l'événement.
Vous pouvez envoyer vos propositons de contribution sur les sous-thèmes suivants:
Sustainability and Engineering Education
UniversityBusiness
cooperation
Engineering Skills
Quality Assurance and Accreditation
Continuing Engineering Education and
Lifelong Learning
Open and Online Engineering Education
Ethics in Engineering Education
Curriculum Development
Attractiveness of Engineering Education
Physics and Engineering Education
Engineering Education Research
Gender and Diversity
"I want to contribute to solve local problems"
Les contributions d'étudiants sont bienvenues, ainsi que les propositions de "workshops".
Pour plus d'informations et pour les dates "clé" cliquez ici

Et toujours ...

Géom@TICE 2017 : les inscriptions sont ouvertes!

Colloque gratuit réservé essentiellement aux professionnels avec enregistrement obligatoire !
Les inscriptions sont ouvertes, le nombre de places est limité... INSCRIVEZ VOUS dès aujourd'hui !
Géom@TICE 2017 se tiendra à :
l'ENSG à Champs-sur-Marne, 77455 MarnelaVallée
lundi 22 mai aprèsmidi & mardi 23 mai 2017.
Pour vous inscrire et consulter le préprogramme, http://www.ensg.eu/GeomaTICE-2017
La session 2017 sera orientée vers la manière dont l'elearning peut accompagner le développement de l'activité économique. Les réflexions et échanges porteront sur l'amélioration du fonctionnement

des entreprises, des administrations et des territoires grâce à de nouveaux services notamment en formation continue par le numérique. De nombreux témoignages seront apportés à la fois par des représentants du secteur professionnel ou mais aussi d'institutions académiques, ponctués par plusieurs tables rondes.

Séminaire de dissémination du groupe de travail d'ENQA sur la reconnaissance (ESG 1.4)

ENQA organise un séminaire intitulé "Exploring Synergies Between Quality Assurance and Qualifications Recognition" le 12 juin à Dublin (Irlande), accueilli par l'agence Quality and Qualifications Ireland (QQI).
Ce séminaire a pour objectif principal de diffuser les conclusions de l'enquête à destination des agences, coordonnée par le groupe de travail en charge des questions de reconnaissance.
Ce séminaire sera l'occasion d'engager des discusions entre les participants concernant l'implémentation de l'ESG 1.4.
Cet événement est ouvert à toutes les parties prenantes intéressées, bien que destiné en priorité aux personnes travaillant dans les agences d'assurance qualité et les centres ENIC-NARIC.
Plus d'informations sur le site d'ENQA ici.
Par ailleurs la CTI invite ses parties prenantes à s'inscrire à la liste de diffusion de la newsletter d'ENQA, en suivant ce lien.
Vous pouvez également prendre connaissance du document ressource "Key considérations for Cross-border Quality Assurance in the European Higher Education Area" en suivant ce lien.

Copyright © 2016 Commission des Titres d'Ingénieur, All rights reserved.